

Agadir : Boycott de l'AG de la Chambre des pêches

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-05-2009 23:43:02

- A peine dix-sept membres présents

Les membres de la Chambre des pêches maritimes d'Agadir (Cpma) étaient peu nombreux à l'assemblée générale de l'entité en fin de semaine dernière. A peine dix-sept élus ont fait acte de présence et bien moins que cela ont réellement participé activement aux débats de la rencontre. En effet, certains membres se sont contentés de signer la feuille de présence pour assurer le quorum, avant de s'éclipser de la salle.

Selon un armateur, ce n'est pas la première fois que des membres de la Chambre brillent par leur absence aux assemblées. «Au moins dix membres n'ont jamais mis les pieds dans les assemblées générales depuis six ans», précise-t-il. De l'avis du professionnel, «ces membres auraient dû être radiés conformément aux textes». Et d'ajouter que «la Chambre n'est pas véritablement représentative du secteur».

Malgré le faible nombre de présents à l'AG de la Cpma, les débats ont été très animés. Les opérateurs du secteur ont notamment abordé la question du plan d'aménagement des pêcheries pélagiques. Dans ce contexte, les professionnels ont souligné que le programme d'exploitation de ce stock d'envergure, estimé à un million de tonnes, doit être accompagné par l'aménagement d'infrastructures adéquates. D'un autre côté, les intervenants ont exprimé le souhait de permettre l'accès de tous à cette importante ressource pélagique, notamment aux pêcheurs artisanaux.

La question des autorisations de remplacement des bateaux a également fait l'objet de discussions lors de la réunion. Pour les professionnels, il est nécessaire de clarifier les critères d'octroi. Le programme Ibhar est aussi au coeur des préoccupations des professionnels. De leur avis, cette opération, jusqu'à présent, n'a attiré que peu de candidats car «les mesures mises en oeuvre ne sont pas assez incitatives». Reste que les concernés n'auront bientôt véritablement aucun autre choix que de s'impliquer dans ce programme. Il y va de la pérennité des licences de pêche. La mise à niveau de la flotte n'est donc pas un acte de volontariat mais bien une nécessité. En attendant, les opérateurs s'inquiètent également de la mise en oeuvre du programme de modernisation Safina. Selon eux, ce programme devait commencer en janvier 2009. Auprès du ministère des Pêches on indique qu'un cahier des charges est en cours d'élaboration.

Malika ALAMI
L'économiste